

INTERGÉNÉRATIONNEL

Le lien qui doit perdurer

CODEV

Conseil de développement
TOULOUSE MÉTROPOLE

Contribution du
Codev TM



Sommaire



- 3 | INTRODUCTION
- 4 | POURQUOI SE PRÉOCCUPER DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL DANS LA MÉTROPOLE DE TOULOUSE ?
- 5 | LES AXES DE TRAVAIL IDENTIFIÉS
- 6 | QUELLES RECOMMANDATIONS POUR TOULOUSE MÉTROPOLE
- 14 | CONCLUSION
- 14 | REMERCIEMENTS
- 15 | RESSOURCES
- 17 | BIBLIOGRAPHIE



Introduction

« Plusieurs types de « générations » sont à distinguer :

- les « familles d'âge » (enfance, adolescence, adulte, personnes âgées)
- les générations familiales (enfants, parents, grands-parents...)
- les générations sociales (baby-boomers, génération X, millennials...).

Trois grandes conditions caractérisent les générations sociales : les conditions socio-historiques (mémoire commune de certains événements), les conditions socio-économiques (modes de vie vécus pendant les 30 glorieuses, les années 80 ...) et les conditions socio-politiques (les dispositifs publics destinés à l'une ou l'autre des générations, ou encore les différences de rapport au monde du travail, à l'information...).

Il faut être très vigilant sur le risque d'accentuer voire d'instrumentaliser les différences entre générations : si elles sont bien réelles, il est important de ne pas se limiter à les faire cohabiter (multigénérationnel) mais de mettre aussi l'accent sur les liens entre elles (intergénérationnel) et enfin sur ce qui les rassemble (transgénérationnel). In fine, la réflexion sur la ville de demain pose la question d'une approche inclusive, bien au-delà des seules générations, mais intégrant aussi tous les autres « ismes » (racisme, sexisme...). Pour ce faire, il est pertinent de s'appuyer sur la notion de « care » (traduit comme « prendre soin » dans la capacité à s'occuper d'autrui et à lui porter attention). »

Marina Casula, maîtresse de conférence en sociologie à l'Université Toulouse Capitole, lors de la table ronde « Baby-boomers, génération X, millennials,... Quelle place pour tous les âges dans la ville de demain ? »
lors de l'Agora du Grand Matabiau

1 POURQUOI SE PRÉOCCUPER DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL DANS LA MÉTROPOLE DE TOULOUSE ?

UNE FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE ?

L'INSEE projette un allongement continu de l'espérance de vie en France, qui devrait être en 2060 de 86 ans pour les hommes et 91,1 ans pour les femmes. La population française vieillit avec l'avancée en âge de la génération des « baby-boomers » : 21,5 % de la population a 65 ans ou plus, et 17 % a moins de 15 ans. Si les tendances démographiques se maintenaient, la France compterait 68,1 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2070 et la part des 65 ans ou plus atteindrait 29 % en 2070.

D'après une étude Odoxa mentionnée par Le Monde, 56% des Françaises et Français redoutent un conflit de générations, un sentiment partagé par 60% des 18-34 ans. Le pédopsychiatre Bruno Falissard, directeur de recherche à l'Inserm qui enseigne à la Maison des adolescents de Cochin (AP-HP), constate que la crise sanitaire (Covid-19) a renforcé un conflit latent entre générations, les jeunes exprimant un ressentiment croissant envers les plus âgés. Mais ils témoignent aussi d'un engagement associatif de plus en plus fort : en effet, depuis le début de la crise du Covid-19, les Petits Frères des pauvres voient arriver une jeune génération de bénévoles. Pour la fondatrice d'Old'UP, association s'adressant aux personnes de 70 ans et plus, les personnes âgées ont une responsabilité dans le maintien du lien avec les générations plus jeunes.

Selon le Baromètre du lien social 2023 d'Ipsos, les Français·es estiment, pour 79 %, que le « lien social semble se détériorer [...] en France ».

INTERGÉNÉRATIONNEL ET TRANSGÉNÉRATIONNEL, UNE NÉCESSITÉ

Face à ces constats démographiques, sociologiques et économiques, il devient urgent de développer au niveau des collectivités des actions favorisant les liens plutôt que des actions produites en silo aux bénéficiaires des jeunes, des vieux et vieilles, des femmes... afin de renforcer la cohésion sociale, la solidarité et lutter contre l'isolement des différentes générations.

Que ce soit pour le logement, les activités sportives ou de loisirs, le partage de l'espace public, par pragmatisme ou solidarité, ces dernières années, dans les villes comme à la campagne, les initiatives visant à retisser des liens entre les générations se multiplient.

C'est dans cette optique que le Codev a souhaité explorer les conditions de l'intergénérationnel et du transgénérationnel, en complément à la saisine du président de Toulouse Métropole sur la question des jeunes et plus récemment sur le genre et le partage de l'espace public.

2 LES AXES DE TRAVAIL IDENTIFIÉS

TROIS DOMAINES DE RÉFLEXION

Le Codev soutient la transition vers une société plus égalitaire, prenant en compte tous les aspects de la vie en communauté. Historiquement, l'intergénérationnel se focalisait sur la solidarité entre jeunes et personnes âgées, en réponse aux défis du vieillissement de la population et des difficultés rencontrées par la jeunesse. Toutefois, il est intéressant de rappeler que l'intergénérationnel ne se limite pas à ces deux générations, mais à bien d'autres (jeunes adultes, personnes actives...) et à différentes échelles d'entraide (voisinage, associations).

Il a mis l'accent sur trois domaines clés :

- L'habitat et les parcours résidentiels ;
- Le partage de l'espace public ;
- L'engagement associatif dans l'écologie, au travers de pratiques redynamisées (jardins partagés, permaculture, bricolage) favorisant les échanges intergénérationnels.

Il a également identifié d'autres pistes à explorer ultérieurement :

- L'emploi (soutien à la recherche d'emploi et/ou création de services innovants intergénérationnels) ;
- La culture (partage de pratiques culturelles par des actions communes telles que le théâtre, les lectures, l'organisation de visites, de sessions d'écritures co-organisées par et avec des jeunes, ainsi qu'un accès à la culture facilité pour les personnes éloignées).

LA MÉTHODE DE TRAVAIL

Le Codev a engagé son travail par l'observation et le recensement d'initiatives actuelles de collaborations intergénérationnelles, que ce soit au sein des familles, dans la société ou dans les espaces publics.

Il s'est appuyé sur :

- Une dizaine de réunions ;
- Des lectures de rapports et d'études ;
- Une rencontre avec Julie Escudier, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de la Cohésion Sociale et de l'Inclusion (mars 2022) ;
- Une table ronde sur l'habitat intergénérationnel (novembre 2022) ;
- Un retour d'expérience sur des échanges intergénérationnels autour de la permaculture sur la commune de Saint-Orens (juin 2022) ;
- Une Agora, en complicité avec l'équipe d'Europolia, en charge du projet Grand Matabiau, sur le thème de l'intergénérationnel (avril 2024).

3 QUELLES RECOMMANDATIONS POUR TOULOUSE MÉTROPOLE

UNE COHABITATION GRÂCE À L'HABITAT PARTICIPATIF

L'habitat participatif et intergénérationnel est une solution innovante qui répond aux besoins de logement des différentes générations. En effet, de plus en plus de personnes âgées souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible, tout en bénéficiant de compagnie et d'entraide. De leur côté, les plus jeunes rencontrent souvent des difficultés pour se loger et, forts de leur attrait pour de nouvelles formes d'habitat, recherchent aussi ce type logement.

Dans ce contexte, des initiatives voient le jour et montrent le potentiel que peut offrir l'habitat participatif et intergénérationnel. En favorisant le partage des logements et de services, ces formes d'habitat offrent des avantages tant aux seniors qu'aux autres générations, tels qu'une présence rassurante, des formes d'entraide et une ouverture à d'autres cultures.

L'habitat participatif comme solution intergénérationnelle

La création d'un habitat participatif permet à un groupe de personnes de

s'associer pour participer à la conception de leur logement, notamment par la répartition de « logements adaptés » et par la définition d'espaces à usage commun visant à encourager les échanges entre les habitantes et les habitants.

Ces initiatives visent à favoriser le vivre ensemble et à encourager l'entraide, la solidarité et la mixité sociale. Un habitat participatif s'avère de facto intergénérationnel.

L'habitat participatif peut prendre différentes formes, telles que la colocation, la location, l'accession à la propriété. Les habitantes et habitants peuvent également choisir entre différentes formes juridiques et/ou financières : coopérative d'habitant-es, société d'attribution et d'autopromotion ou association à un bailleur social ou une SCI.

Il peut directement offrir des solutions à des publics ciblés (c'est le cas de la maison Pass-ages, maison de naissance et de mourance au cœur d'un habitat groupé intergénérationnel à Bruxelles), ou seulement pour favoriser le développement urbain de la ville.

Le Codev a organisé une table-ronde en novembre 2022, intitulée « Faire cohabiter les jeunes et les vieux : l'intergénérationnel, effet de mode ou véritable solution ? ». Durant deux heures, plusieurs invité-es ont échangé sur les moyens de tisser le lien intergénérationnel par l'habitat : Marina Casula (maîtresse de conférences en sociologie à l'université Toulouse 1 Capitole), Christine Aguilar (Habitat et Humanisme), Cécile Alliot (co-fondatrice de Ostalada), Pierre-Etienne Faure (architecte et directeur de Faire-Ville), Pascale Bourgeaiseau (co-présidente chez Hal'âge).

Lors des échanges, quelques critères de réussite d'un habitat participatif intergénérationnel ont été identifiés :

- La nécessité de faire participer le plus en amont du projet les futur-es habitantes et habitants ;
- Durant ces premières phases de conception, l'échange est primordial, pour préciser les points appelant à vigilance ;
- Une clarification des attentes est nécessaire, pour éviter les conflits ;
- La mise en place d'une "médiation". Une médiatrice ou un médiateur permet de renforcer le dialogue entre habitantes et habitants. Elle ou il

- peut être identifié·e au niveau de l'agence intergénérationnelle, au niveau de l'habitat partagé, ou dans un réseau d'aides à la personne ;
- L'évolutivité du logement (double entrée, évolution du nombre de pièces, taille des pièces), permettant une reconfiguration pour assurer la pérennité de l'habitat. Ces initiatives de logements ou immeubles « mutables » peuvent être très intéressantes pour que le logement s'adapte aux différentes périodes de vie de ses habitantes et habitants, et ainsi permettent de libérer une partie des espaces lorsqu'ils ne sont plus occupés, comme par exemple les chambres d'enfants une fois qu'ils quittent le foyer familial.

Des pistes d'action

1. Définir un objectif commun

- Promouvoir l'habitat intergénérationnel participatif sur le territoire métropolitain ;
- Proposer une charte d'urbanisme qui intègre la mixité intergénérationnelle dans l'habitat, en suivant l'exemple de la commune de L'Union. La Charte d'Urbanisme de cette commune a été élaborée dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie des résidentes et résidents, en favorisant « la mixité sociale, mixité intergénérationnelle et la mixité des catégories socio-professionnelles [...] afin de promouvoir et accompagner le vivre-ensemble ».

2. Recenser les initiatives existantes

- Être en veille sur les projets et rapports produits par des associations ou mouvements existants qui œuvrent sur ces sujets et sont au contact des publics concernés, par exemple Old'Up, le Cnav, des associations étudiantes...
- Réaliser un recensement des maisons "sous habitées" dans la métropole, afin d'innover en matière de densification par l'utilisation des habitats individuels sous occupés plutôt qu'une densification en hauteur. Identifier des établissements qui ont des chambres disponibles pour pouvoir les mettre à disposition d'étudiant·es ou de jeunes actif·ves, par exemple en ouvrant des chambres dans les EHPAD ayant des difficultés de recrutement. Cette réflexion permettrait de contribuer à la réflexion sur les EHPAD de demain. Cet exemple pourrait s'appliquer à d'autres établissements sous-occupés ;
- Recenser les structures existantes d'offres de mise en relation pour

une colocation étudiant-es/seniors, que ce soit dans le domaine associatif, public comme le Crous, ou privé.

3. Mettre à disposition l'information

- Centraliser les données, les ressources, projets et actions des différentes collectivités (Métropole, Département, Région), associations et organismes sur l'intergénérationnel et en faire la promotion ;
- Cette connaissance devrait être transmise à toutes les mairies de quartier et Maisons Toulouse Services qui sont déjà identifiées par un large public ;
- Cette centralisation pourrait prendre la forme d'une Maison de l'Intergénérationnel, sur le même modèle que la Maison de l'Énergie, qui permettrait aux usagers et usagers d'explorer les différentes formes d'habitat participatif. Elle donnerait accès à la liste actualisée des projets existants ;
- Mettre en place une agence de colocations intergénérationnelles sur le territoire de la métropole, qui pourrait être intégrée à la Maison de l'Intergénérationnel.

4. Fournir un premier niveau d'accompagnement

- La Maison de l'Intergénérationnel pourrait aussi proposer un accompagnement personnalisé au vu des spécificités des différentes formes d'habitats participatifs, tant en termes de formes juridiques (SCI, coopérative, privé/public), de financement, d'accession à la propriété et de formes de transmission... et orienter vers les structures d'accompagnement locales.

Afin de garantir une mixité sociale et intergénérationnelle, la question du plafond de ressources est également à prendre en compte, par exemple dans le cas de l'accès au logement des personnes qui n'ont pas la surface financière pour emprunter, mais qui sont au-dessus des plafonds pour accéder à un logement social.

UN PARTAGE APAISÉ DE L'ESPACE PUBLIC

La notion de partage de l'espace se réfère à la manière dont les différentes générations cohabitent et utilisent les espaces accessibles et partagés dont les espaces et équipements publics tels que les parcs, les places, les squares, les bibliothèques, etc. L'espace public n'étant pas accessible à

toutes les générations, en particulier pour les plus jeunes et les plus âgées, il convient de tenir compte des besoins et des intérêts de chaque groupe d'âge. Cette réflexion sur les générations est cohérente avec les projets d'accessibilité à l'espace public pour toutes les personnes (personnes à mobilité réduite, femmes...), qui font l'objet d'autres travaux du Codev.

L'Agora sur l'intergénérationnel organisée pour le Grand Matabiau a confirmé la nécessité d'inclure les besoins de tous les âges, pour favoriser les interactions intergénérationnelles dans l'espace public. L'importance de créer des espaces de rencontres, comme des jardins partagés et des activités communes, a été soulignée. Il est essentiel de réfléchir, dans les projets, à ce qui rassemble. Enfin, il a été rappelé qu'un aménagement réussi doit non seulement tenir compte des besoins spécifiques des usagères et usagers, mais aussi encourager la convivialité, la diversité et l'adaptabilité des usages pour favoriser l'inclusivité de la ville.

L'espace public est déjà source de rencontres intergénérationnelles : des événements locaux favorisant le partage, des repas de quartiers, des rencontres sportives (ex. : rencontre autour d'un match de rugby organisé par l'association de quartier Marengo Jolimont), des événements culturels, des diagnostics en marchant intergénérationnels, un hackathon sur l'aménagement de la place Jeanne D'Arc à Toulouse (organisé par le Codev en octobre 2024). Il est essentiel de soutenir et promouvoir de telles initiatives.

Des pistes d'action

1. Sur l'aménagement de l'espace public

Dans tous les projets d'urbanisme, adapter l'espace aux besoins des différentes générations :

- Mettre en place des marches exploratoires intergénérationnelles et donner une place importante à la flexibilité des solutions en observant l'appropriation de l'espace public par les différentes générations (ex. : chemin tracé et chemin réellement utilisé par l'usagère ou l'utilisateur) ;



- Prévoir des équipements évolutifs, par exemple en testant les usages avec des équipements éphémères ;
- Favoriser des projets de villages intergénérationnels tel le projet Re-sources porté par la commune de Saint-Paul-lès-Romans dans la Drôme, qui va au-delà de l'habitation et conçoit la cité comme un lieu inclusif. En effet, ce projet vise à créer un habitat intergénérationnel et solidaire qui intègre également des espaces communs accessibles à toutes et tous, et aspire ainsi à redéfinir le vivre-ensemble à l'échelle du quartier et de la commune.

2. Sur les équipements et les services

- Favoriser une porosité entre générations et usages par des solutions innovantes :
 - Créer des cantines intergénérationnelles comme dans la commune de Landrecies, près de Valenciennes, qui propose une fois par semaine à ses aînées et aînés de partager un repas avec les élèves au sein de la cantine scolaire ;
 - Développer des coopératives comme la Chouette Coop à Toulouse, où l'on retrouve toutes les générations pour accomplir un projet commun, en l'occurrence un supermarché où chacun et chacune, en fonction de ses compétences et de ses possibilités, peut apporter une contribution ;



La Chouette Coop est le premier supermarché coopératif et participatif de Toulouse, situé au 5 rue René Leduc (quartier Marengo). Il s'agit d'un supermarché coopératif et participatif innovant, à but non lucratif, géré et gouverné par et pour ses membres : les coopérateur·rice·s. C'est un véritable lieu d'échanges, de solidarité, de partage et de sensibilisation aux enjeux alimentaires actuels.

- Sur le modèle de l'événement « seniors et + », organisé par Toulouse Métropole en septembre 2024, poursuivre l'organisation de moments intergénérationnels ;
- Mettre en place des crèches ou CLAE dans ou à proximité des maisons seniors et EHPAD, voire intégrer des tiers-lieux dans des EHPAD ;

- Ouvrir et partager des locaux existants de la collectivité, par exemple les écoles, aux associations accueillant d'autres générations ;
- Organiser des lieux croisant les usages de différentes générations : jardins partagés, commerces locaux transversaux – épicerie/café, café/laverie, bibliothèque/café – services utiles à une génération localisés dans un lieu fréquenté par d'autres générations.



L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DANS L'ÉCOLOGIE COMME OPPORTUNITÉ

L'engagement associatif par l'écologie est une source de partage intergénérationnel. La prise de conscience d'une crise globale oblige à agir collectivement, toutes générations confondues.

Elle incite les habitants et habitantes à développer un esprit de solidarité et à donner un sens à leur vie au-delà du travail, en s'engageant dans des activités associatives ou en s'impliquant dans leur quartier.

De plus en plus de citoyens et citoyennes souhaitent se réapproprier des connaissances essentielles, ce qui a conduit à l'émergence de nombreuses initiatives associatives et citoyennes, telles que les cafés bricol', les ateliers de réparation vélo, de jardinage, qui sont autant d'espaces de rencontre et de partage de savoirs intergénérationnels.

Les jardins sont une excellente initiative pour encourager les rencontres

entre les générations et renforcer les liens sociaux. Ils proposent des avantages environnementaux en créant des espaces verts dans les zones urbaines et en encourageant une culture de légumes frais biologiques. La commune de St-Orens a mis en place des animations autour de la permaculture, système de culture qui vise à prendre soin de la terre en associant judicieusement les espèces végétales en fonction de leur milieu.

Les composteurs collectifs sont également des points de rencontres et de partages intergénérationnels. Toulouse Métropole propose deux options : les composteurs en pied d'immeuble et les composteurs en jardin public. Dans les deux cas, ils favorisent les interactions entre voisines et voisins, renforcent la cohésion sociale et encouragent les échanges intergénérationnels. Un article de la revue d'économie régionale et urbaine sur les enjeux du compostage souligne que « les arguments qui plaident en faveur du compostage de proximité relèvent finalement du vivre ensemble, de la création de lien social, de l'éducation à l'environnement, de la proposition d'activités communes, du tissage de lien avec le milieu non urbain ou le vivre ensemble intergénérationnel ».

Des pistes d'action

L'écologie est déjà fédératrice des différentes générations. Il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux espaces de rencontre car il en existe déjà de nombreux. On peut citer par exemple les vide-greniers, qui fleurissent avec l'intérêt croissant pour la seconde main. Il est par contre important de soutenir les initiatives existantes et de les rendre plus visibles, de faciliter l'accès à des lieux de démocratie participative à toutes les générations, permettant ainsi un échange de connaissances et d'expériences enrichissantes pour chacune et chacun. Enfin, encourager l'engagement associatif peut renforcer ces liens intergénérationnels en favorisant le partage de compétences et la transmission de savoirs, créant ainsi une communauté plus solidaire et responsable face aux enjeux écologiques.

Conclusion

Basées sur le partage d'espaces et de savoirs, les initiatives intergénérationnelles sont des leviers efficaces pour renforcer les liens entre les habitantes et les habitants d'un territoire. Pour favoriser cette dynamique au sein de la métropole toulousaine, le Codev propose à la Métropole d'accroître la visibilité et le soutien des initiatives déjà existantes. Ces dernières, favorisées par les relations de proximité et la vie de quartier encouragent le vivre-ensemble.

Remerciements

Le Codev tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de cette contribution. Il remercie Marina Casula, Christine Aguilar, Cécile Alliot, Pierre-Etienne Faure, Pascale Bourgeaiseau pour leur participation à la table-ronde et leurs précieux apports.

Un merci tout particulier à Europolia pour avoir accepté d'organiser une Agora sur l'intergénérationnel et pour y avoir chaleureusement convié le Codev Toulouse Métropole.

Il tient également à exprimer sa reconnaissance à Stéphane Pinon pour l'invitation et la co-organisation de la matinée : « Vieillir en habitat participatif : quelle promesse se fait-on quand on intègre un habitat participatif ? ».

Il souhaite également saluer tous les membres de son assemblée qui ont œuvré à ces échanges.

Ressources

Ressources sur l'habitat participatif

Les études de l'association Old'up, à retrouver sur leur site internet, permettent de comprendre l'intérêt de l'habitat participatif pour les générations les plus âgées :

- « Quel cadre de vie pour nos vieux jours ? », volumes 1 et 2
- « EPHAD mort ou vif ? »

consultables sur <https://www.oldup.fr/fr/nos-publications>

Voici quelques sites, associations et plateformes disposant de données sur les habitats intergénérationnels en France :

- Le site Habfab (hab-fab.com) est une plateforme dédiée à l'habitat participatif en Occitanie.
- Le collectif Hal'âge (halage.info) « développe et soutient les démarches d'innovation sociale au croisement de l'habiter et du vieillir », et notamment les habitats participatifs. Il a notamment participé à une recherche action participative intitulée RAPSODIÂ, qui a interrogé « la possibilité d'une autonomie collective dans la vieillesse, soit encore de pouvoir vieillir libre avec les autres » et présente des retours de terrain de plusieurs habitats participatifs. Le rapport de recherche du programme RAPSODIÂ » est disponible en ligne sur https://halage.info/wp-content/uploads/2024/04/Bilan_RAPSODIA_9-04-24_IMP.pdf.
- Habitat Participatif France, réseau de citoyens, acteurs et professionnels de l'habitat participatif en France, propose une carte en ligne qui recense les logements participatifs. Le réseau propose un « Guide Pratique : vieillir en habitat participatif », consultable sur <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPFCartographie>.
- Les résidences intergénérationnelles Cocoon'Agés® (habitat-intergenerationnel-cocoonages.fr).
- WeShareWeCare (wesharewecare.eu/fr), plateforme soutenue par la Cnav qui propose des ateliers et de la cohabitation intergénérationnels et interculturels.

Voici une liste de structures pouvant accompagner les groupes de personnes souhaitant monter un projet d'habitat participatif :

- Faire Ville (faire-ville.fr), Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui rassemble des collectivités locales, des opérateurs immobiliers notamment sociaux, des professionnels de l'architecture, de la ville et du paysage, des structures associatives et syndicales, des citoyen·nes et des habitant·es ;
- Ostalada (ostalada.fr), société d'utilité sociale qui accompagne les maîtres d'ouvrages professionnels et les particuliers en autopromotion dans la mise en œuvre de leurs projets d'habitat participatif ;
- Habitat et Humanisme (habitat-humanisme.org), association qui a pour objectif de faciliter l'accès à un logement décent et à faible loyer ;
- Le Groupe des Chalets (groupeledeschalets.com), bailleur social.

Ressources sur les colocations intergénérationnelles

Ressources identifiées permettant de mettre en lien des personnes intéressées par ce type de colocation :

- Mieux Vivre Ensemble (mieuxensemble-toulouse.fr);
- Colibree Intergénération (colibree.fr), plateforme de mise en relation entre jeunes et seniors intéressés par la cohabitation intergénérationnelle ;
- Xenia Colocation, plateforme mettant en relation des seniors de plus de 60 ans et des jeunes de moins de 30 ans pour une cohabitation solidaire. Les seniors proposent de louer une chambre dans leur domicile à des jeunes, en échange d'un loyer modéré et de services rendus ;
- Cohabilis (cohabilis.org), association qui collabore avec plus de 50 structures en France pour soutenir les projets d'habitat partagé et favoriser la cohabitation intergénérationnelle.

Bibliographie

Grand Matabiau quais d'Oc, « Première Agora : vers une ville intergénérationnelle » 10 mai 2024. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.toulouse-grandmatabiau.fr/actualites/premiere-agora-vers-une-ville-intergenerationnelle>.

Odoxa, « Covid : le risque d'un conflit générationnel ? », 2021. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.odoxa.fr/wp-content/uploads/2021/02/Odoxa-pour-CVS--Etude-generations.pdf>.

« Baromètre du lien social : qu'est-ce qui unit les Français en 2023 ? », juillet 2023. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-du-lien-social-quest-ce-qui-unit-les-francais-en-2023>.

« LA NAISSANCE ET LA MOURANCE AU COEUR DE LA VIE » [En ligne]. Disponible sur : <https://www.pass-ages.be/>.

Codev TM, « [Table-ronde] L'habitat intergénérationnel, effet de mode ou véritable solution ? » 30 Novembre 2022. [En ligne]. Disponible sur : <https://youtu.be/fdFrw-ufSng?feature=shared>.

« Les habitats participatifs en France » [En ligne]. Disponible sur : <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPFCartographie>.

Hal'âge, « Penser l'Autonomie par l'entraide dans la vieillesse. Avec qui? Comment ? Jusqu'où ? - Rapport de recherche du programme RAPSODIÂ », 2024. [En ligne]. Disponible sur : https://halage.info/wp-content/uploads/2024/04/Bilan_RAPSODIA_9-04-24_IMP.pdf.

F. Garlaud, « Le soutien de la Cnav aux initiatives intergénérationnelles », 2021. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-regards-2021-1-page-77.htm>.

N. Blanpain, O. Chardon, « Projections de population à l'horizon 2060 - Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », Octobre 2010. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281151#documentation>.

S. Papon (Insee), « Bilan démographique 2023 – En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse » Janvier 2024. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7750004>.

E. Algava, N. Blanpain (Insee), « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », Novembre 2021. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5893969>.

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, « Habitat participatif : un cadre juridique pour habiter autrement », Août 2020. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/habitat-participatif-cadre-juridique-habiter-autrement>.

L. Caillieret, L. Colinet, « Cantine intergénérationnelle : le temps d'un repas, aînés et élèves se partagent leurs histoires » [En ligne]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/valenciennes/cantine-intergenerationnelle-le-temps-d-un-repas-aines-et-eleves-se-partagent-leurs-histoires-2698094.html>.

C. Voisin-Bormuth, « Les espaces publics : clef du bien vivre ensemble ? », Juin 2019. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lafabriquedelacite.com/publications/les-espaces-publics-clef-du-bien-vivre-ensemble/>.

INJEP, « DONS, ADHÉSION, BÉNÉVOLAT... Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative », Janvier 2023. [En ligne]. Disponible sur : https://injep.fr/wp-content/uploads/2024/02/IAS64_vie-associative.pdf.

M. Maillefert, C. Berdier, « Les enjeux du compostage des biodéchets ménagers. De la construction de filière à une approche métabolique des flux », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, pp. 5-29, 2024.

Ville de L'Union, Charte de l'Urbanisme de la Ville de L'Union [En ligne]. Disponible sur : https://www.ville-lunion.fr/wp-content/uploads/2021/10/Charte_Urbanisme_lunion-V5-pour-diffusionword.pdf

Illustrations : VeroBorev
Impression : Imprimerie Toulouse Métropole

CODEV

Conseil de développement
TOULOUSE MÉTROPOLE

Instance transversale et pluridisciplinaire, le Codev Toulouse Métropole est un lieu d'expertise citoyenne : par ses travaux et ses débats, il contribue à la réflexion des élu·es sur les politiques et les projets métropolitains. Force de proposition auprès de Toulouse Métropole, il contribue également au débat public.

7, rue René Leduc, 31500 Toulouse

05 36 25 26 53

codev@toulouse-metropole.fr

www.codev-toulouse.org



@Codev Toulouse Métropole



@codev_tm



@CodevTlse



@Codev Toulouse Métropole